Demande de départ des troupes françaises du Burkina Faso: Macron veut des clarifications des autorités

Page 8



Politique - Science - Education- Société- Economie-Technologies

Le Quotidien Numérique d' Afrique

du lundi 23 Janvier 2023

7 jrs/7

N°2117 02 BP 5805 Ouagadougou 02 Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 41 10 00 BURKINA FASO Téléchargeable Prix : 0,30 €/200 FCFA

www.quotidiennumerique.com Autorisation officielle n°1699/2017/CAO/TGI.OUA/P.F.

VERSION



Mali : les autorités de Koulouba décidées à autonomiser l'armée

Page 2

Burkina Faso /Révocation de Pulchérie Tapsoba: Le SATB dénonce des irrégularités



Page 5

Législatives au Bénin : la Cour constitutionnelle rejette le recours du parti "Les Démocrates"

Page 7



MALI

Les autorités de Koulouba décidées à autonomiser l'armée



Les autorités ont aussi reçu des drônes de surveillance avec la Turquie

Depuis l'arrivée des colonels du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) au pouvoir au Mali en 2020, des initiatives sont entreprises pour assurer une autonomie et une capacité aux Forces armées maliennes (FAMa) à assurer leur devoir sur les différents théâtres d'opérations face aux groupes armés terroristes.

La montée en puissance des groupes armés terroristes dans le nord du Mali a entraîné un bouleversement de la gouvernance politique du pays. Après les deux coups d'Etat contre feu Ibrahim Boubacar Keïta en août 2020 et Bah N'Daw en mai 2021, les militaires maliens ont décidé d'assumer le pouvoir d'Etat pour prendre des décisions souverainistes dont les civils ont manqué le courage de faire face à la crise sécuritaire qui perdure depuis 2002. La question de la dotation de l'armée malienne des moyens militaires adéquats face au besoin du moment va nécessiter des décisions et des choix de partenaires sur le plan international. Car malgré la présence de l'armée française de 2013 à 2022 au Mali, la situation sécuritaire s'est détériorée avec une montée en puissance des groupes terroristes qui vont gagner du terrain face aux FAMa en manque de moyens logistiques militaires. C'est ainsi que les colonels qui ont pris le pouvoir décident de renouer avec un vieux partenaire, la Russie, connue pour être l'une des puissances nucléaires et grands marchands

La suite à la page 4

ANNONCE



PUBLICITÉ ENTREPRISE

DONNEZ
UNE
VISIBILITÉ
SANS
PRÉCÉDENT
À
VOS
AFFAIRES

Contactez-nous : +226 70210208 / +33 644 670 000
+1 (206) 800-0070
E-mail : contact@sc-mail.info

MALI

La suite de la page 2



Une vue des nouvelles acquisitions de matériels militaires russe, le 19 janvier à l'aéroport Modibo Keita

d'armes dans le monde. Après plusieurs voyages diplomatiques des autorités maliennes à Moscou, les deux parties s'accordent sur la coopération militaire pour de bonnes raisons. Le Mali a besoin de matériels militaires pour contrer les groupes terroristes.

Quant à la Russie, elle a annoncé son grand retour sur le continent et veut se positionner comme un acteur international majeur en Afrique. C'est ainsi que depuis l'année 2022, la bonne entente entre les deux parties va se traduire par des livraisons de matériels de guerre au profit de l'armée malienne. Entre le mois de mars à août 2022, Bamako va recevoir des équipements militaires composés d'hélicoptères de combat (Mi35, Mi24, Mi24P), des avions de chasse L39 et Sukhoi 25, des radars de dernière génération, des avions de transports de troupes et biens d'autres lots d'équipements non dévoilés par les autorités militaires. En plus de ces actions concrètes qui ont illustré bien la bonne coopération entre les deux parties, l'année 2023 commence aussi avec son lot de livraisons. La Présidence malienne a annoncé, le 19 janvier la réception et la remise des clés de nouveaux équipements militaires russe, dont le lendemain coïncidait avec la fête de l'armée. Ces nouvelles acquisitions, de conception russe, se composent d'avions de chasse et d'appui feu de type Soukoï 25, d'avions d'attaque et d'entraînement avancé de type Albatros L39, d'hélicoptères de manœuvre MI8. Des aéronefs adaptés aux réalités géographiques et à la rigueur climatiques du Mali, selon le Général de brigade Alou Boï Diarra, Chef d'État-major général de l'Armée de l'air. Ce processus d'acquisition confirme bien la montée en puissance des FAMa tant clamée par les autorités et s'inscrit dans le cadre du Mali Kuri qui consiste à donner au pays et aux maliens leur souveraineté et gloire d'antan. L'accession d'un pays à la souveraineté « est un long processus dont le but final est de permettre à l'État d'assurer, en autonomie, les besoins essentiels de l'ensemble de ses citoyennes et citoyens », a expliqué le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Colonel Sadio CAMARA, lors de la réception des matériels. Le Mali, pays riche d'une multitude de cultures s'étend sur une superficie de 1 241 238 km2. Avec ces lots de matériels acquis avec la Russie, les FAMa pourront dans un avenir certain si la dynamique est maintenue, jouer leur rôle

La suite à la page 5

La suite de la page 4

régalien d'assurer la sécurité des populations tant sur le plan aérien et terrestre. La Russie, grâce à ces actions concrètes avec le Mali, gagne plus de notoriété auprès des populations et autorités dans les pays voisins du Mali déjà en proie aux exactions des groupes terroristes comme le Burkina Faso et certains pays de la sous-région qui sont dans le viseur de ces groupes armés. Le colonel Assimi Goïta, depuis son arrivée au pouvoir avec l'aide de ses camarades militaires qui sont entre autres, les colonels Malick Diaw, Ismaël Wagué, Sadio Camara a placé la lutte contre l'insécurité qui s'étend du nord au sud en passant par le centre, au premier rang des actions à mener pour redonner la quiétude aux peuples maliens meurtries depuis la rébellion touareg de 2002 au début du terrorisme en 2011 avec la destruction de la Libye jusqu'à nos jours.

Lucien DAKISSAGA

Révocation de Pulchérie Tapsoba; Le SATB dénonce des irrégularités



Le SG du SATB Boukaré Belembaogo (centre) et ses camarades lors du point de presse

Le Syndicat autonome des Agents du Trésor du Burkina (SATB) était face à la presse dans la matinée du vendredi 20 janvier 2023 à Ouagadougou. Au cœur des échanges, la révocation en conseil des ministres dernier de Pulchérie Tapsoba, précédemment Trésorière auprès de l'ambassade du Faso à Ottawa.

La nomination le 13 juillet 2022 d'un Trésorier auprès de l'ambassade d'Ottawa en remplacement de Pulchérie Tapsoba continue de susciter la polémique. Pour le SATB cet acte comporte des irrégularités à un double point de vue. Primo dans la révocation, a-t-il fait savoir, en principe les trésoriers à l'étranger tout comme d'autres personnels des ambassades ont une durée de service minimum de cinq ans à l'extérieur avant leur remplacement. Ce qui n'est pas le cas de Dame Tapsoba qui n'était qu'à sa deuxième année au moment de sa révocation, a-t-on appris. Sur le plan de la nomination, les conférenciers soutiennent qu'elle est intervenue hors règle puisque devant préalablement avoir l'aval des autorités compétentes

La suite à la page 6

La suite de la page 5



Le SATB dénonce une gestion mafieuse au sein du ministère burkinabè des affaires étrangères

qui à leur tour font la proposition à la diplomatie burkinabè. « Ce qui ne fut pas le cas, la Ministre des affaires étrangères s'étant unilatéralement choisi et nommé son comptable au mépris des règles », a regretté le secrétaire général du SATB, Boukaré Belembaogo.

Les autorités en place invitées à se ressaisir

Toujours sur la nomination, celui-ci y relève un vice de fond. À l'en croire, le Trésorier en ambassade étant un comptable public est sous la tutelle de deux ministères à savoir celui des finances et des affaires étrangères. Sa révocation doit être soutenue par un exposé de motifs établissant clairement une faute de gestion qui lui est imputable, a-t-il expliqué. La bonne démarche selon lui pour établir cette faute de gestion du comptable public consiste à envoyer une mission d'inspection pour examiner la gestion et produire un rapport pour situer les responsabilités. « Malheureusement, la décision avait été prise sans aucune inspection de la gestion de la Trésorière. Cette dernière se disait victime d'une chasse aux sorcières vis-à-vis de la chargée d'affaires de l'ambassade au moment où la chargée d'affaires était à son tour accusée d'avoir procédé au recrutement d'un emploi fictif au sein de l'ambassade », a regretté Boukaré Belembaogo. De l'avis de son premier responsable du SATB, pour éviter un parti pris à cette époque, le syndicat a réclamé une mission d'inspection. Cependant, a-t-il poursuivi à cette mission d'inspection effectuée par la structure publique habilitée sera opposée une autre diligentée par la responsable de la diplomatie burkinabè. Boukaré Belembaogo et ses camarades dénoncent ainsi une gestion mafieuse de cette affaire par les autorités du pays. Tout en réaffirmant leur attachement aux normes préétablies, les conférenciers ont invité les décideurs publics à se ressaisir et à prôner l'intérêt général.

Abdoul Karim TAPSOBA

BENIN

Législatives : la Cour constitutionnelle rejette le recours du parti “Les Démocrates”

La Cour constitutionnelle a rejeté, le samedi 21 janvier dernier, le recours du parti d’opposition béninois, « Les Démocrates ». La formation politique avait déposé une requête pour contester les résultats des élections législatives.



Le parti « Les Démocrates » n’obtiendra pas gain de cause après son recours contre les résultats des législatives 2023. En effet, la Cour constitutionnelle a rejeté la demande du parti “Les Démocrates” contre la commission électorale nationale autonome (CENA). Cette formation politique avait demandé à la cour d’enjoindre à la CENA de lui communiquer les procès-verbaux de compilation des résultats des législatives 2023 dans les 546 arrondissements du Bénin. Dans sa décision, la cour constitutionnelle a souligné l’article 63 du Code électoral qui stipule que « *Chaque candidat pour l’élection du président de la République ou chaque liste de candidats pour les élections législatives, communales, a le droit de surveiller, par lui-même ou par un délégué dûment mandaté par le parti ou le candidat en lice, toutes les opérations de vote, de dépouillement des bulletins et de décompte des voix […]* ». Le juge constitutionnel a aussi évoqué l’article 93 du même Code qui prévoit, entre autres, que le procès-verbal de compilation des résultats par arrondissement soit délivré immédiatement et sur les lieux mêmes de la compilation par le coordonnateur d’arrondissement aux représentants des partis politiques et non réclamés plus tard par des partis. Au regard de tous ces éléments et bien d’autres, la Cour a rejeté la requête du parti « Les Démocrates ». Selon les résultats du scrutin législatif publiés par la CENA et confirmés par la cour constitutionnelle, le parti “Les Démocrates” arrive en troisième position avec 28 députés. Ils se classent derrière ‘’l’Union Progressiste le Renouveau’’ et le ‘’Bloc Républicain’’, les deux principaux partis de la majorité au pouvoir. Ces formations s’en sortent avec 81 sièges de députés sur 109 et conservent la majorité absolue à l’Assemblée nationale.

GHO Djakaridja

BURKINA FASO

Demande de départ des troupes françaises du Burkina: Macron veut des clarifications des autorités

Le président français Emmanuel Macron a réclamé dimanche, à Ouagadougou "des clarifications" sur une éventuelle demande de départ des troupes françaises au Burkina Faso.



Emmanuel Macron veut plus de clarifications sur la demande de départ des troupes françaises stationnées au Burkina Faso dans un délai d'un mois. Au sortir d'un Conseil des ministres franco-allemand tenu hier dimanche à l'Elysée, le président français dit attendre « des clarifications » de la part du Burkina Faso. Le président français a expliqué vouloir attendre que le président de transition Ibrahim Traoré puisse s'exprimer. « *Je pense qu'il faut garder beaucoup de prudence, nous attendons des clarifications de la part de M. Traoré* », a déclaré Macron. Selon l›Agence d›information burkinabè (AIB), le gouvernement a décidé de dénoncer cette semaine dernière l›accord de 2018 qui régit la présence des forces tricolores. « Cette dénonciation, faite le 18 janvier, donne, selon les termes de l›accord du 17 décembre 2018, un mois aux Forces armées françaises pour quitter le territoire », poursuit l'agence nationale. Un courrier du ministère des Affaires étrangères burkinabè a ainsi été adressé mercredi aux autorités françaises, selon l'AFP qui a pu le consulter, mais il n'est pas établi que Paris en a accusé réception. Elle a ajouté, citant une précision de l'accord en question, que « cette dénonciation prend effet un mois après réception de la notification écrite de l'autre partie ». Les 400 soldats de la Task force Sabre, stationnés à la périphérie de Ouagadougou, disposent donc d'un mois pour quitter le pays. Ouagadougou a dit attaché de la rigueur au respect du délai de 30 jours et a exhorté Paris d'y accorder une « diligence particulière ». Plusieurs manifestations ont eu lieu dans le pays pour exiger le départ de la France. La dernière a eu lieu, le vendredi 20 janvier, à Ouagadougou pour exiger le retrait de la France du pays. En rappel, les relations entre les deux pays se sont dégradées depuis quelques mois. En fin décembre 2022, les autorités burkinabè ont demandé le départ de l'ambassadeur Luc Hallade qu'elles ne considèrent plus comme un «interlocuteur fiable», seulement quelques semaines après l'expulsion de deux citoyens français soupçonnés d'espionner l'armée.

GHO Djakaridja

COMMUNIQUE DE PRESSE

MOUVEMENT BURKINABE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (M.B.D.H.P.)

- Membre de la FIDH
- Membre observateur auprès de la Commission Africaine des droits de l'Homme et des peuples
- Membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme
- Affilié à la Commission Internationale des Juristes (GENEVE)

01 BP 2055, OUAGADOUGOU 01
Tél. : (226) 25 35 57 71
E-mail : mbdhpburkina@gmail.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

C'est avec un réel soulagement que le MBDHP a appris le 20 janvier 2023, par voie de presse, la libération des femmes enlevées dans la commune de Arbinda les 12 et 13 janvier 2023. Au total, 62 femmes et 4 bébés ont ainsi recouvré la liberté.

Le MBDHP salue et félicite l'ensemble des acteurs qui ont contribué à cette libération. Le Mouvement encourage les FDS à œuvrer davantage à la protection des populations civiles sur toute l'étendue du territoire national.

Il appelle les autorités à accorder une attention plus accrue à la dégradation continue de la situation humanitaire dans nombre de localités et à apporter davantage d'aide et d'assistance aux populations des zones concernées.

Fait à Ouagadougou le 21 janvier 2023

Le Comité exécutif national

MBDHP = Rigueur et constance dans la promotion, la protection et la défense des droits de l'Homme

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relecture du Code du travail au Burkina : L'UAS indignée par un nouveau retrait du projet de loi

Dans un communiqué en date du vendredi 20 janvier 2023, l'Unité d'action syndicale du Burkina Faso (UAS) dit avoir appris avec étonnement que le projet de loi portant relecture du Code du travail a été de nouveau retiré de l'Assemblée législative de transition (ALT.). Les détails dans l'intégralité ci-dessous.

Depuis plus de dix ans, l'Unité d'Action Syndicale (UAS) se bat pour la relecture du Code du Travail adopté en 2008. En effet, ce code de 2008 contient des dispositions notoirement anti-travailleurs dont certaines étaient mêmes contraires aux positions consensuelles des syndicats de travailleurs et du patronat (CNPB). La relecture entamée en 2012, a suivi un long parcours qui a abouti en 2017 à un atelier de validation de l'avant-projet de loi. Malgré la participation des techniciens des administrations et d'une représentante du BIT, l'atelier a consacré un nombre assez élevé de points de divergence (33 articles non consensuels).

A l'initiative du nouveau bureau du Conseil national du patronat burkinabè (CNPB), un comité bipartite (CNPB / UAS) a été mis en place et a travaillé du 5 novembre 2019 au 9 septembre 2020, sur les points de désaccord en essayant de rapprocher les positions. Ces concertations ont permis de trouver un consensus sur certains points. Le projet ensuite a suivi les étapes consacrées avant d'atterrir une première fois sur la table de l'Assemblée Nationale en novembre 2021. Il a, entre-temps, été retiré par le gouvernement du MPSR 1, puis réintroduit une deuxième fois sur la table de l'Assemblée Législative de Transition (ALT) par le gouvernement actuel.

Plus tard, nous apprendrons avec beaucoup d'étonnement, que le projet de loi a été de nouveau retiré de l'ALT. L'explication, nous la retrouverons dans l'entretien accordé à la RTB-radio par le Ministre d'Etat, ministre de la Fonction Publique du Travail et de la Protection Sociale, M. Bassolma BAZIE le 3 janvier 2023. En effet, au cours de l'entretien, M. Bassolma BAZIE a indiqué que Son Excellence Monsieur le Premier ministre lui a adressé une correspondance qu'il a reçue le 22 décembre 2022 dans laquelle le Chef du gouvernement écrit que *« le processus ayant abouti à l'adoption de ce projet de loi fait déjà l'objet de contestation de la part des partenaires sociaux à savoir le Conseil national du patronat burkinabè et les syndicats des travailleurs à travers l'Unité d'action syndicale … »*.

Il s'agit là d'une grave accusation qui laisse croire que l'UAS a trahi les intérêts des travailleurs en faisant retirer un projet de loi qui contient de nouvelles dispositions favorables aux travailleurs. Et le ministre donne l'impression de prêter foi à l'allégation en s'indignant qu'un syndicat puisse récuser le projet de Code du Travail. Ce faisant, M. BAZIE tente de faire croire que c'est lui qui a introduit les nouvelles dispositions positives du projet. Et pourtant, comme en témoignent les différents rapports, il y a des avancées dans le projet de Code du travail qui sont dues :

- à l'atelier de validation qui a réuni les trois parties (Etat, Employeurs, Travailleurs) ainsi que des représentants du BIT, des administrations, …
- au comité bipartite CNPB/UAS sur les points non consensuels de l'avant-projet de loi portant

La suite à la page 11

COMMUNIQUE DE PRESSE

La suite de la page 10

code du travail ;

- à la CCT où les débats contradictoires ont permis de régler certains points non consensuels et d'améliorer certaines formulations en prenant en compte l'esprit et la lettre des conventions de l'OIT y relatives ;
- au BIT dont les commentaires faits par ses experts consultés ont éclairé la CCT et ont même permis aux techniciens du ministère de trancher sur certains articles non consensuels ;
- aux techniciens du ministère en charge du Travail qui ont fait des propositions d'amélioration à la CCT qui ont été prises en compte;
- aux représentants du Ministère en charge de la justice qui ont fait des propositions judicieuses, en tant que praticiens, pour permettre à la CCT de trancher certains points de désaccord entre le CNPB et les centrales syndicales.

Du reste, le 28 décembre 2022, sur invitation de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH) de l'ALT, une délégation de l'UAS conduite par son président de mois s'est présentée devant ladite commission pour plaider auprès des députés en faveur de la prise en compte de ses préoccupations. Elle a ainsi argumenté sur les préoccupations qu'elle a concernant trois dispositions dans le projet. Et c'est dans l'après-midi de ce 28 décembre que le projet a été retiré par le gouvernement sous prétexte qu'il est contesté par le patronat et l'UAS !

En attendant de revenir sur le traitement des préoccupations du monde du travail par le ministre d'Etat Bassolma BAZIE, l'UAS lui a adressé une correspondance pour lui demander les bases de l'accusation formulée contre l'UAS tendant à affirmer que celle- ci a dénoncé le projet de Code du Travail.

Ouagadougou, le 20 janvier 2023

Pour les Secrétaires Généraux :

Ont signé :

Le Président de mois des centrales syndicales

Ernest TAGNABOU

Secrétaire Général/ONSL

Le Président de mois des syndicats autonomes

Alain SOME

Secrétaire Général/SYNTRAPOST

ANNONCE


2023
Bonne Année
www.quotidiennumérique.com
Le Quotidien Numérique

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Nigeria: libération des derniers otages enlevés dans une gare



Les deux derniers otages d'un enlèvement dans une gare au Nigeria ont été libérés par les forces de sécurité qui ont arrêté sept personnes, dont deux chefs de village, rapporte la Voix de l'Amérique de source officielle. En mars 2022, des hommes armés avaient fait sauter une portion de la voie ferroviaire entre la capitale, Abuja et Kaduna (nord), tuant huit personnes et enlevant des dizaines de passagers, relâchés au fil des mois suivants contre rançon, rappelle VOA.

Mauritanie : une foire de la production algérienne ouvre ses portes à Nouakchott



Selon Algérie Focus, le ministre mauritanien du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a inauguré jeudi dernier une foire de la production algérienne dans la capitale mauritanienne. Cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 24 janvier, a pour objectif de « faire connaître les produits algériens de qualité supérieure de différents secteurs économiques et de faire leur promotion dans ce pays frère », ajoute la même source.

Centrafrique : La Cour constitutionnelle autorise Touadera à convoquer un référendum



La Cour constitutionnelle a jugé recevable, le vendredi 20 janvier 2023, le Projet de loi fixant les procédures du référendum en République centrafricaine. Elle donne l'autorisation au Chef de l'Etat de promulguer cette loi qui donne lieu à l'organisation du référendum. Après deux saisines du président Faustin Archange Touadéra des 9 et 16 janvier 2023, la Cour constitutionnelle a rendu, le vendredi 20 janvier 2023, sa décision après le contrôle de la constitutionnalité du Projet de loi fixant les procédures du référendum en République centrafricaine.

Maroc : Transport aérien- Les aéroports du royaume au super



Les aéroports du royaume dans ont enregistré un volume de trafic commercial de 20.592.350 passagers et de 174.820 mouvements aéroportuaires, soient des taux de récupération respectifs de 82% et 83% par rapport à l'année 2019.Avec 7.637.643 passagers, l'aéroport Mohammed V a enregistré durant l'année 2022 un taux de récupération de 74% par rapport à l'année 2019 et ce, à travers 67.094 mouvements aéroportuaires soit un taux de récupération de 73% par rapport à l'année 2019, indique l'Office national des aéroports .Le trafic international a, quant à lui, enregistré un taux de récupération de 84% par rapport à l'année 2019 en accueillant 18.436.408 passagers. Ce trafic représente 90% du trafic aérien global. (Source : Apa)

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Guinée : Un haut responsable du Fndc aux arrêts



Le Front National pour la Défense de la Constitution (Fndc) a annoncé le samedi 21 janvier 2023, l'arrestation d'un de ses hauts responsables à Tombolia. « La Coordination nationale du Fndc a appris avec consternation le kidnapping de son responsable de la mobilisation et des antennes Mamadou Billo BAH, dans la soirée de ce samedi 21 janvier 2023, par un groupe d'agents de l'armée guinéenne lourdement armés », a dénoncé le mouvement citoyen dissous par les autorités de la transition en début août 2022. Selon le Fndc, Mamadou Billo BAH, sortait d'une réunion avec des citoyens du quartier Tombolia dans le cadre de la mobilisation citoyenne pour exiger le retour rapide à l'ordre constitutionnel en Guinée.

Cameroun : Le ministre des Mines Gabriel Dodo Ndoké est décédé



Le ministre des Mines et du développement technologique, Gabriel Dodo Ndoké est décédé le samedi 21 janvier 2023 à l'hôpital de la Cnps. Les premiers signes de malaise débutent aux environs de 23h le vendredi dernier et Gabriel Dodo Ndoké est conduit conscient à l'hôpital de la caisse. Vers minuit, pendant qu'il est pris en charge par le personnel médical, son état s'aggrave et il est victime d'un arrêt cardiaque. Dès lors, toutes les tentatives des médecins pour le réanimer ne donnent aucun résultat et c'est très tôt le matin qu'il rend l'âme. Une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances exactes de son décès.

Gabon : Décès brutal de Michaël Moussa, ministre des Affaires étrangères



Michael Moussa, ministre gabonais des Affaires étrangères, été victime d'un malaise alors qu'il s'apprêtait à participer au Conseil des ministres. Rapportent aussi bien des sites d'informations du Gabon, Jeune Afrique et des sources officielles. Très proche d'Ali Bongo Ondimba et ministre des Affaires étrangères depuis mars 2022, Michaël Moussa Adamo est brutalement décédé le vendredi 20 janvier à la mi-journée, alors qu'il s'apprêtait à participer au Conseil des ministres, qui se tient au palais du Bord de mer.

HOROSCOPE DU JOUR

BÉLIER (21 mars - 19 avril)

Sur le plan financier, décrète tes intentions sur une feuille de papier et acquiers un porte-bonheur. Au travail, une promotion est à prévoir au cours de ta progression professionnelle. Garde ton ego sous contrôle.

TAUREAU (20 avril- 20 mai)

Côté argent, tu devrais donner la priorité à tes finances et oublier tout le reste. Ce n'est pas le moment de s'embrouiller l'esprit. Au travail, ne sois pas trop ambitieux, les réussites professionnelles viendront à toi sans avoir à les chercher.

GÉMEAUX (21 mai- 20 juin)

L'argent sera au centre de ton attention aujourd'hui. Pose-toi des questions et identifie les domaines que tu dois améliorer. Tu devras te battre pour te faire entendre au travail, profite de l'énergie du jour pour former des alliances avec tes collègues.

CANCER (21 juin - 22 juillet)

La fortune n'est pas avec toi, mais tu as de la chance dans d'autres aspects de ta vie. Tu recevras une somme d'argent inattendue en aidant un être cher. Tu devras démontrer ta valeur professionnelle et cela aura un impact favorable sur ton compte en banque.

LION (23 juillet - 23 août)

Tu découvriras de nouvelles opportunités financières. Tu prospèreras parce que tu es prêt à ouvrir tes bras et à recevoir. Il n'y a pas de meilleure attitude que cela. Au travail, tu dois te concentrer sur tes objectifs. Ta grande ouverture d'esprit t'aidera à atteindre et à réussir tous tes objectifs.

VIERGE (24 août- 22 septembre)

Financièrement, tu devras payer les amendes d'un proche qui ne peut y répondre tout seul. Cette situation te mettra très en colère. Au travail, essaie d'écouter ce que les autres ont à dire. Ils pourraient te suggérer des opportunités professionnelles que tu n'avais pas envisagées.

BALANCE (23 septembre- 22 octobre)

Ton esprit sera ouvert aux décisions financières, mais rappelle-toi que tu peux perdre de l'argent si tu prends de mauvaises décisions. Tes compétences sont très appréciées par tes collègues, saisis l'opportunité.

SCORPION (23 octobre- 21 novembre)

Tes économies sont le fruit d›une vie de travail, tu peux donc te faire plaisir. Certains paiements en attente pourraient être retardés. Les supérieurs te confieront une tâche que tout le monde souhaite, tu devrais l›accepter.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre)

Tes finances te réserveront une surprise peu agréable, alors essaie de rester calme et vois cette situation comme une opportunité d'apprendre à gérer avec peu. Au travail, tu dois rester connecté à ton intuition et être patient avec tes progrès. Tu peux transformer les défis en opportunités.

CAPRICORNE (22 décembre- 19 janvier)

Sur le plan financier, ton savoir intérieur est la boussole qui te guide vers l'abondance. Au travail, ne laisse pas les autres profiter de tes efforts. Dénonce les comportements inappropriés ou contraires à l'éthique.

VERSEAU (20 janvier- 19 février)

Commence la semaine en te débarrassant de toutes ces vieilles choses inutiles que tu gardes chez toi. Si tu réussis à les vendre, tant mieux. Une promotion est en jeu début 2023. Tu devras travailler dur pour l'obtenir.

POISSONS (20 février- 20 mars)

Financièrement, essaie de contrôler ton enthousiasme lorsque tu sors faire l a fête. Si c'est toujours toi qui invites, tu finiras par te ruiner ! Au niveau professionnel, tu devrais envisager la possibilité de travailler à l'étranger pendant un certain temps. Cela peut valoir le coup.

METEO

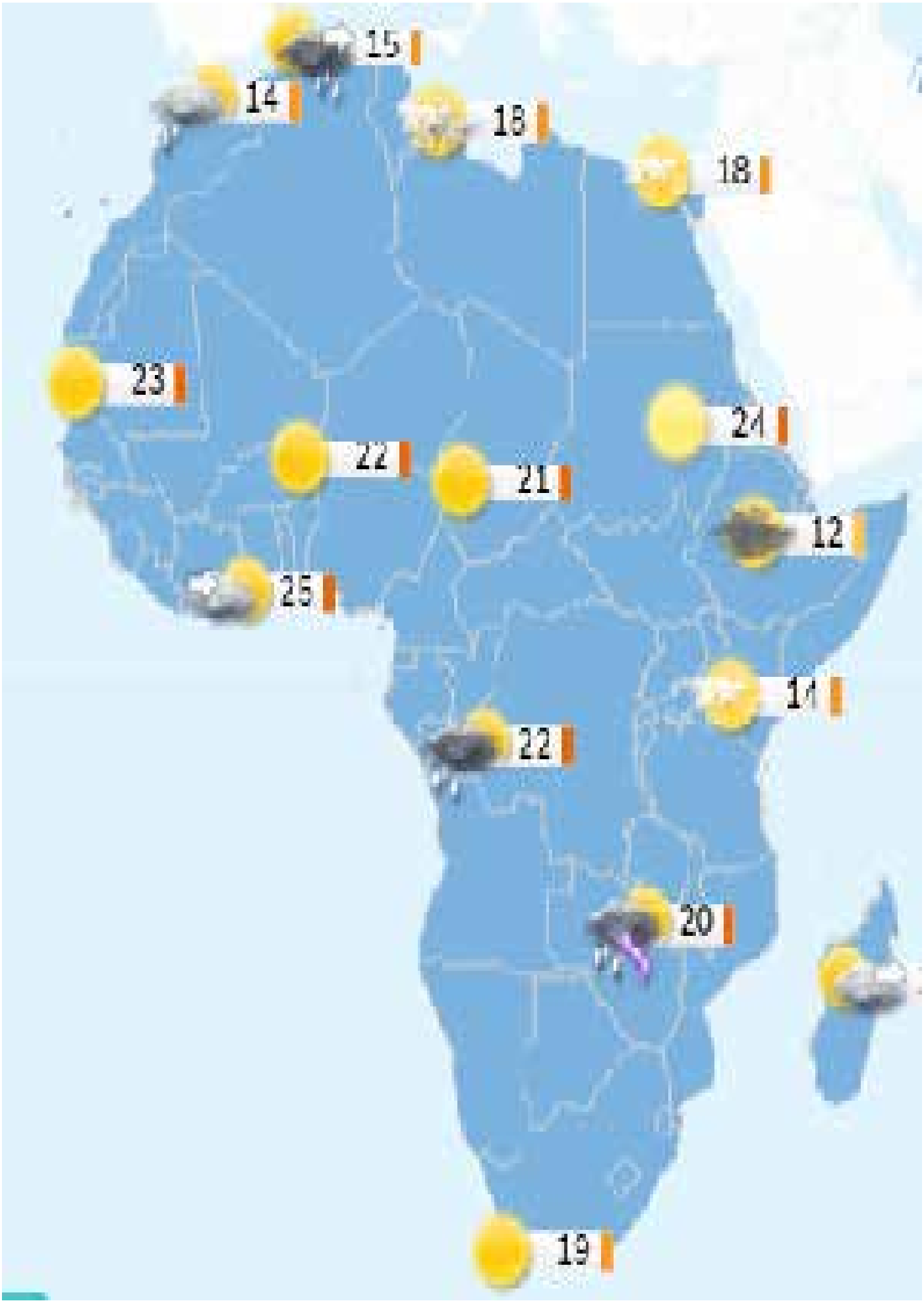

Le Quotidien Numérique d' Afrique

EDITION CONTINENTALE
02 BP 5805 Ouaga 02 Burkina Faso
+ 226 76 60 97 21
mailto:contact@sc-mail.info
Site web https://www.quotidien-numerique.com

Autorisations
n°5509P /2013/ CAO/TGI.O/ P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/ P.F

Administration
OTC MEDIA SARL

Directeur de publication
Siaka GOW

Rédacteur en chef
OUEDRAOGO Wendtouin

Equipe de rédaction
Djakaridja GHO
Romuald Aristide SOME
Fiakofi KOSSI
Abdoul Karim TAPSOBA
Lucien DAKISSAGA
KAM Alfred
OUEDRAOGO Wendtouin

Équipes de montage
Djakaridja GHO
Romuald Aristide SOME
KOMBOÏGO Francis

Distribution
https://www.quotidiennumerique.com

Service Commercial
mailto:contact@sc-mail.info
(Abonnement, insertion, couverture médiatique)
+226 76 60 97 21/ +226 61 08 03 03/ +226 70 210208

Retrouvez la version complète dans vos kiosques numériques

ekiosque — Cameroun
viaPRESSE.com — Europe - Amerique
Cdiscount — France
MONKIOSK.com — Côte d'Ivoire
fnac — Europe
viapress.be — Belgique
SOGAPRESSE — Gabon
ePresse — Europe - Amerique
Cultura — France
emediaplace — Afrique
France loisirs — France
scopalto — Europe
orange — Tous les pays Orange
Tigo
YouScribe — Tous les pays qui ont Orange Money

ANNIVERSAIRE

